

---

## Urban trail de Romans : courez vous inscrire

---

Organisée par la Ville, avec l'appui du club de l'EARP, cette 8<sup>e</sup> édition de l'Urban Trail vous entraînera, le 9 mars prochain, au cœur du centre historique de Romans. Il est encore temps de vous inscrire.

Cette course en nocturne, avec un départ à 20 heures, de la collégiale Saint-Barnard (quai Ulysse-Chevalier), vous permettra, de découvrir, à la lueur des candélabres ou, mieux, d'une lampe frontale, toute la richesse du patrimoine romain, dans une ambiance particulière. Nouveau ! Elle traversera également, cette année, le belvédère Saint-Romain, depuis lequel vous aurez une vue imprenable sur Romans.

Vous avez le choix entre deux épreuves dont les départs seront donnés simultanément. Vous pouvez ainsi faire une boucle de 6,3 km avec plus de 300 marches à gravir et 75 mètres de dénivelé positif et vous arrêter là... Ou continuer sur votre lancée et repartir pour un tour, ce qui vous fera un total de 12,6 km, plus de 600 marches et 150 mètres de dénivelé positif. A vous de décider au moment de votre inscription.

Au-delà d'un challenge sportif, l'Urban Trail de Romans se veut aussi et avant tout une course ludique. Coureurs amateurs ou chevronnés, licenciés ou non à la Fédération Française d'Athlétisme, tout le monde peut participer, à partir de la catégorie cadet (16-17 ans), sous réserve de présenter un certificat médical (ou sa photocopie) de moins d'un an autorisant la pratique de la course à pied en compétition ou, si vous êtes licenciés FFA, une carte/attestation de licence. Les mineurs devront également fournir une autorisation parentale.

En vous inscrivant à cette course, vous ferez également acte de solidarité puisque, sur les 8€ que vous coûtera l'inscription en ligne (11€ le jour J), 4€ seront reversés à l'AFM Téléthon.

Les inscriptions\* sont prises, uniquement en ligne, jusqu'au vendredi 8 mars à minuit. Vous pouvez aussi vous inscrire sur place, le jour de l'épreuve, soit le samedi 9 mars, de 15h à 19h30, place Maurice-Faure mais il vous en coûtera alors 11 euros. Retrouvez le règlement complet sur le site de la Ville ([ville-romans.fr](http://ville-romans.fr)).

(\*) Inscriptions sur [https://www.njuko.net/urban-trail-romans-2024/select\\_competition](https://www.njuko.net/urban-trail-romans-2024/select_competition)

Cette course, qui sillonnera les rues du centre historique et contournera le cimetière (à l'Ouest de Romans), ne sera pas sans quelques incidences sur la circulation. Ci-joint le plan pour vous y retrouver.

## Plan de circulation et stationnement URBAN TRAIL 2024\*

- Circulation interdite (Centre historique) : 18h30 - 23h
- Stationnement interdit : 14h - 23h
- Stationnement interdit : 10h - 00h
- Stationnement interdit : 12h - 00h

**Parkings de report :**  
 Jourdan - Voitaire  
 Delay/André-Jean-Chapus



**ROMANS** SUR ISÈRE

(\*) : Conformément à l'arrêté AC-2024/0261

Contact presse : Pascale Vernès – Responsable du Pôle presse de la Ville de Romans - pvernes@ville-romans26.fr - Tél. 04 75 05 51 41 - Port. 06 89 15 57 09 - @romanspresse